

Saint-Hyacinthe, le 19 novembre 2010

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques  
et de l'accès à l'information  
875, Grande Allée Est - Bureau 3.501  
Québec, Qc  
G1R 4Y8

**Objet : Finalisations de la réforme du mode de scrutin en même temps  
que le découpage de la carte électorale**

Monsieur,

Ce message est un appel à finaliser la réforme du mode de scrutin en même temps que le découpage de la carte électorale. Nous appuyons la démarche et les demandes citoyennes du *Mouvement pour une démocratie nouvelle* et de centaines d'organisations communautaires et syndicales qui veut permettre de poser un geste structurant pour la démocratie.

Nous souhaitons voir mettre en place une nouvelle carte électorale pouvant nécessiter de 18 à 24 mois de travaux, juin 2011 est le dernier délai pour se préparer aux prochaines élections générales. Conscient que la mise en place d'un nouveau mode de scrutin dépend du même calendrier, nous demandons que le gouvernement fasse progresser le dossier dans le délai nécessaire. Un retard serait inexplicable compte-tenu que la documentation sur la nécessité d'avoir un nouveau mode de scrutin est plus qu'abondante et que les résultats à atteindre font consensus depuis longtemps.

Ni la carte électorale, ni de nouvelles règles sur le financement des partis, ne peuvent régler les déficits structurels de représentation. Respecter véritablement les principes démocratiques et les valeurs de la société québécoise demande un mode de scrutin capable de traiter équitablement, donc proportionnellement, les votes exprimés dans toutes les régions, en même temps qu'une carte électorale adéquate. La logique dicte de combiner les deux travaux pour le maintien des comtés en région qui seraient mieux servies si elles étaient prises en compte dans ce contexte.

Les quatre partis qui siègent à l'*Assemblée nationale* ont la capacité de finaliser, d'ici juin, le découpage de la carte électorale et de doter le Québec d'un mode de scrutin à finalité proportionnelle cohérent l'un avec l'autre. Pour cela, il faut placer la démocratie avant les considérations partisans, et reconnaître que la représentation effective va de pair avec le respect des votes sur tout le territoire.

Nous faisons appel à la cohérence du « Ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques » pour inclure dans son mandat un élément aussi fondamental que le mode de scrutin.



*Jacques Fêtreault*, président  
**Comité des citoyens et citoyennes pour la  
protection de l'environnement maskoutain**



*Jean Brouillette*, président



*Jean-Paul St-Amand*, secrétaire  
**COLLECTIF D'ACTION POPULAIRE  
RICHELIEU-YAMASKA**

Pour informations :  
Jean-Paul St-Amand,  
1195 rue Saint-Antoine, bureau 111  
Saint-Hyacinthe Qc J2S 3K6  
Tél. : 450-773-8583 poste 223 - Télécopieur : 450-774-1895  
Courriel : jeanpaulstamand@cogable.ca

C.C. : *Monsieur Émilien Pelletier, Député comté de Saint-Hyacinthe*  
800, avenue Sainte-Anne, Bureau 300, Saint-Hyacinthe, Qc J2S 5G7

*Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN) C.P. Place-Versailles, Case postale 49059, 7275, rue Sherbrooke est*  
(local 32), Montréal Qc H1N 3T6